

La filière bois en Midi-Pyrénées

- > plus de 3 400 établissements
- > 16 800 salariés

Source : fichiers des CCI, OBSéco, données au 1^{er} janvier 2010 - hors artisans purs et agriculteurs.

La forêt en Midi-Pyrénées

- > La forêt occupe plus du quart du territoire : 1,3 million ha ¹
- > Taux de boisement : 28,7 % ¹
- > Production biologique annuelle brute (hors peupleraie) : 6,6 millions de m³ ¹
- > La récolte annuelle (y compris bois de chauffage) est estimée à 3,3 millions de m³ ²
- > Les forêts privées représentent 82 %¹ des terrains boisés et sont fortement morcelées entre 350 000 propriétaires privés ³
- > La forêt est majoritairement feuillue (72 % de la production totale) ¹
- > Les essences les plus représentées sont le chêne, le hêtre et le châtaignier ⁴
- > La forêt est considérée comme un puits forestier, stockant durablement une quantité de carbone, estimée à plus de 2,5 millions de tonnes de CO₂/an ⁵

Sources : 1. Inventaire Forestier National, données 2008 ; 2. DRAAF Midi-Pyrénées, Enquête Annuelle de Branches 2007, Etude OREMIP bois de chauffage 2008 ; 3. CRPF 2009 ; 4. Midi-Pyrénées Bois ; 5. CRPF, SCEES EAB, OREMIP

Les plus gros employeurs de la filière en Midi-Pyrénées

- > **Valmont** : fabrication de meubles, 300 salariés (Séverac-le-Château, Aveyron)
- > **SNC Saint Girons Industrie** : fabrication de papier, 300 salariés (Ariège)
- > **Fibre Excellence** : fabrication de pâte à papier, 280 salariés (St Gaudens, Haute-Garonne)
- > **Jeld-Wen France** : fabrication de portes et fenêtres, 230 salariés (Eauze, Gers)

Source : fichiers des CCI, OBSéco, données au 1^{er} janvier 2010 - hors artisans purs et agriculteurs.

La filière bois en Midi-Pyrénées : des échanges entre acteurs à renforcer

Midi-Pyrénées avec ses 1,3 million d'hectares de forêt détient une ressource disponible, mais en raison de problèmes d'accessibilité et de morcellement des parcelles, seulement 58 % de la production annuelle en bois est mobilisée. La valorisation et la gestion durable de la ressource en Midi-Pyrénées sont de véritables enjeux pour la filière.

Après un passage difficile - la filière a dû surmonter la tempête Klaus qui a ravagé, en janvier 2009, 42,5 millions de m³ de bois dans le Sud-ouest dont 1,8 million de m³ en Midi-Pyrénées - et malgré un contexte économique incertain et une concurrence internationale accrue, la filière entrevoit une amélioration, portée par des segments en croissance tel que le bois-construction.

Le plus souvent, l'aval de la filière transforme ou utilise des bois récoltés hors région. Pour une meilleure adéquation entre l'offre et la demande, entre l'amont et l'aval, la structuration de la filière est primordiale. Elle doit favoriser la mise en réseau, le développement des échanges inter-entreprises, notamment, entre les industries de première et deuxième transformation. L'interprofession Midi-Pyrénées Bois a un rôle majeur à jouer.

Pour mettre en avant le savoir-faire des entreprises de Midi-Pyrénées, des actions de communication sont également nécessaires. Elles permettraient de promouvoir les avantages du bois et de faire mieux connaître ce matériau. Le Salon de l'Habitat 2010 à Toulouse, et son pôle bois, est un exemple.

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel et dans un contexte réglementaire et normatif en perpétuelle évolution, les entreprises vont devoir s'adapter et relever de nouveaux défis. Un accompagnement dans l'adaptation de leurs systèmes productifs, dans la R&D et dans l'innovation apparaît primordial. Notamment, le Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies (CRITT) Bois basé à Rodez propose ce type d'action.

Enfin, compte tenu du positionnement fort de l'Aquitaine et du Massif Central dans le secteur du bois, la politique régionale de développement de la filière en Midi-Pyrénées se doit d'être cohérente avec les actions engagées dans les régions voisines.

La filière en Midi-Pyrénées

FILIERE BOIS	Effectif salarié		Nombre d'établissements	
	Nb.	%	Nb.	%
Ariège	1 183	7,0 %	236	6,8 %
Aveyron	2 994	17,8 %	453	13,1 %
Gers	1 591	9,5 %	289	8,3 %
Haute-Garonne	5 162	30,7 %	1 116	32,2 %
Hautes-Pyrénées	1 269	7,5 %	292	8,4 %
Lot	1 116	6,6 %	304	8,8 %
Tarn	2 244	13,3 %	534	15,4 %
Tarn-et-Garonne	1 255	7,5 %	247	7,1 %
TOTAL	16 814	100 %	3 471	100 %

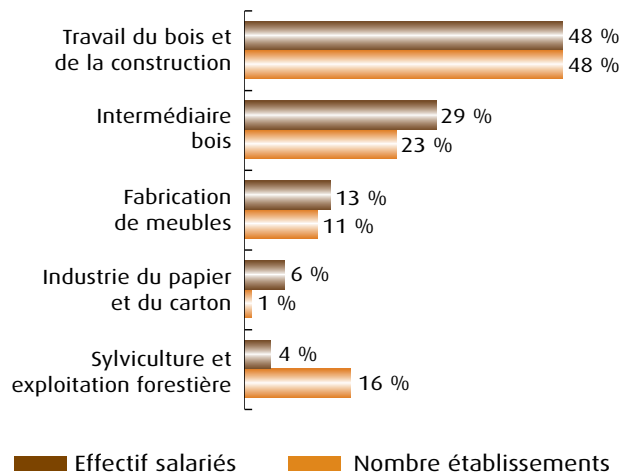
Source : fichiers des CCI, OBSéco, données au 1^{er} janvier 2010 - hors artisans purs et agriculteurs.

Au 1^{er} janvier 2010, en Midi-Pyrénées, la filière bois comptabilise plus de **3 400 établissements** inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés et **16 800 salariés** (les artisans purs et les agriculteurs ne sont pas comptabilisés).

Les effectifs salariés sont principalement localisés dans la **Haute-Garonne** (31 %), l'**Aveyron** (18 %) et le **Tarn** (13 %). L'Aveyron est spécialisé dans la fabrication de meubles, il regroupe 38 % des effectifs salariés de ce segment d'activité. Les salariés de l'industrie papetière sont concentrés dans l'Ariège et la Haute-Garonne. Ces départements accueillent deux grandes entreprises de plus de 200 salariés chacune : SNC Saint Girons Industrie, fabricant de papier à cigarette et de papiers spéciaux et l'usine de pâte à papier Fibre Excellence à Saint Gaudens (ex Tembec). A elles deux, ces entreprises regroupent plus de 50 % des effectifs salariés de l'industrie papetière de Midi-Pyrénées.

Le travail du bois et de construction, qui regroupe les activités de sciage/rabotage, l'imprégnation du bois, la fabrication de placage, de panneaux, de parquets assemblés, de charpentes, d'autres menuiseries, d'emballages, d'objets divers, ainsi que les travaux de menuiserie et de charpentes, **prédomine en Midi-Pyrénées**. Cette activité regroupe 48 % des établissements et des effectifs salariés de la filière en Midi-Pyrénées.

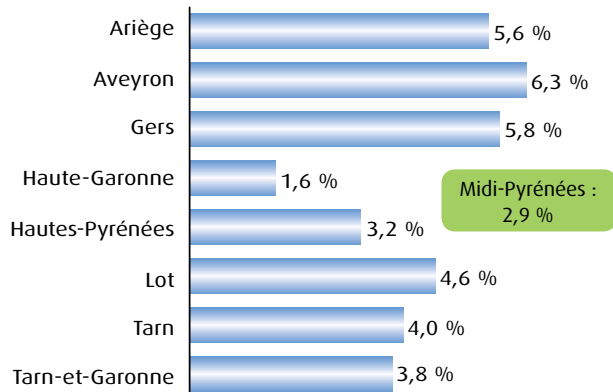
Répartition des établissements et des salariés par activité



Source : fichiers des CCI, OBSéco, données au 1^{er} janvier 2010 - hors artisans purs et agriculteurs.

La filière occupe une place plus importante dans les départements de l'Aveyron, du Gers et de l'Ariège. Dans ces départements, la proportion de salariés appartenant à la filière bois est supérieure à la moyenne régionale (un poids d'environ 6 % contre près de 3 % au niveau régional).

Poids de la filière bois dans le nombre total de salariés

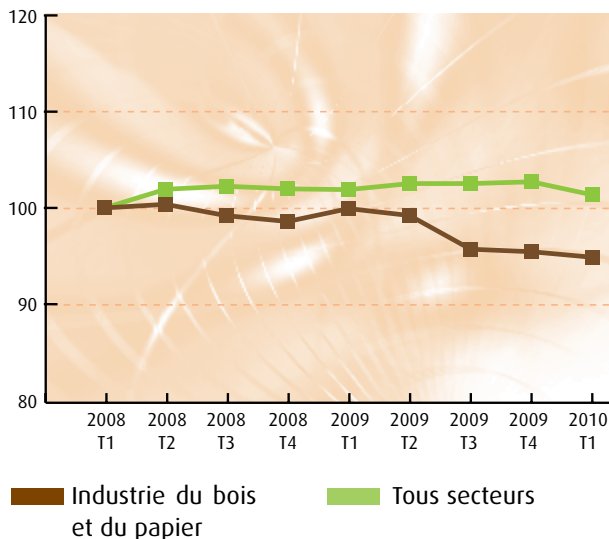


Source : fichiers des CCI, OBSéco, données au 1^{er} janvier 2010 - hors artisans purs et agriculteurs.

Le secteur est essentiellement composé de petites entreprises : 87 % des établissements ont moins de 10 salariés. Les établissements de moins de 10 salariés sont plus nombreux dans la sylviculture et l'exploitation forestière (97 %). L'industrie du papier et du carton regroupe, quant à elle, une part importante d'entreprises de plus de 10 salariés (37 %).

L'âge moyen des dirigeants est de 48,4 ans dans la filière bois (48,8 ans tous secteurs d'activités confondus).

Évolution des effectifs salariés en Midi-Pyrénées (base 100 au 1^{er} trimestre 2008)



Source : fichiers des CCI, OBSéco - hors artisans purs et agriculteurs.

La filière perd des emplois en Midi-Pyrénées. Le nombre d'effectifs salariés a diminué de 5 % entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2010 (- 900 salariés). Cette baisse est plus particulièrement importante dans la fabrication de meubles et dans l'industrie du papier et du carton (- 16 %). En revanche, le nombre de salariés progresse dans le travail du bois et de construction (+ 4 %).

Les exportations concernent principalement la pâte à papier, le papier et le carton (en valeur, 44 % des exportations de la filière en Midi-Pyrénées). L'Espagne est le premier pays de destination pour cette famille de produits. **Les meubles arrivent en tête des produits importés** (33 % des importations), et proviennent en premier lieu de Chine. Le solde de la balance commerciale de la filière est déficitaire (- 109 491 K€). Source : Direction Nationale des Statistiques du Commerce Extérieur - Echanges commerciaux 2009.

Zoom > Papier carton

De la pâte à papier aux produits finis

L'industrie du papier et du carton regroupe la fabrication de pâte, papier et carton ainsi que la fabrication d'articles finis en papier et en carton (cartonnages, boîtes en carton, sacs en papier, articles en papier à usage sanitaire ou domestique, articles de papeterie, papiers peints, ...).

La pâte à papier est fabriquée à partir du bois de trituration. On distingue trois catégories de pâtes : chimiques, mécaniques et thermomécaniques. Les papiers et car-

tons sont rattachés à quatre grandes familles, les papiers à usage graphique, les papiers d'emballage et de conditionnement, les papiers à usage domestique et sanitaire, les papiers à usage industriel et les papiers spéciaux. La fibre recyclée est fortement utilisée dans l'industrie papetière. Compte tenu de la demande en croissance, il existe une pénurie de vieux papiers.

En tant qu'industrie lourde, fortement consommatrice d'eau, d'énergie et de produits chimiques, le secteur est soumis à des contraintes réglementaires et environnementales importantes. L'industrie du papier et du carton a fait de nombreux efforts pour maîtriser ses consommations. Les entreprises de fabrication de pâtes, papiers et cartons cherchent à utiliser d'autres sources d'énergie que l'énergie fossile et ce, afin de développer leur autonomie énergétique.

Une industrie très concentrée

Les entreprises papetières sont implantées sur l'ensemble du territoire national mais deux régions prédominent, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes. En Midi-Pyrénées, 43 établissements appartiennent à l'industrie du papier et du carton, représentant 1083 salariés. La région possède une entreprise de pâte à papier, Fibre Excellence (ex Tembec), 250 salariés, rachetée récemment par un groupe indonésien. Les principales entreprises de fabrication de papier et de carton sont SNC Saint Girons Industrie, 300 salariés, spécialisée dans le papier à cigarette, Capitole carton, 80 salariés, fabricant de carton ondulé et les papeteries Léon Martin, 40 salariés, fabricant de papiers spéciaux pour l'industrie, de papiers mousseline et papier de soie pour l'emballage et de papiers d'hygiène. La fermeture en 2008 de l'entreprise Lédar à Saint Girons a entraîné une perte de plus de 100 salariés impactant fortement le bassin économique du Pays Couserans. Majoritairement, les entreprises de l'industrie papetière appartiennent à des groupes détenus en grande partie par des investisseurs étrangers.

Un recours à des techniques performantes

Pour faire face à un secteur extrêmement concurrentiel, l'innovation et la R&D sont essentielles. C'est un moyen pour les entreprises de se différencier, de se positionner sur des marchés de niches ou à forte valeur ajoutée, de valoriser un savoir-faire et de gagner en compétitivité. Par ailleurs, les contraintes environnementales, la sécurité et la qualité favorisent l'innovation.

Une concurrence internationale exacerbée

La concentration du secteur a renforcé la concurrence en réduisant le nombre potentiel de nouveaux marchés. Dans un contexte économique difficile, les entreprises ont dû faire face à une parité euro-dollar fluctuante, à

une hausse du coût énergétique et des matières premières, impactant ainsi leur rentabilité et leur compétitivité à l'international.

Le marché est mondial, extrêmement concurrentiel et soumis à la volatilité des cours des matières premières. Les cours de la pâte à papier ont été impactés par plusieurs facteurs : l'ajustement de la production mondiale de pâte à la demande en raison de la crise, le tremblement de terre au Chili, pays qui représente à lui seul 8 % de la production mondiale de pâte à papier, la reprise d'activité en Asie entraînant une hausse des prix des matières premières.

Des approvisionnements qui ne se font pas forcément en local

Les approvisionnements de l'ensemble de l'industrie du papier et du carton proviennent surtout de l'international. C'est plus particulièrement le cas pour les entreprises de transformation du papier et du carton.

Fibre Excellence travaille toutefois de manière privilégiée avec les exploitants forestiers de la région en bois de feuillus et de résineux. 40 % de leurs approvisionnements proviennent de Midi-Pyrénées, 44 % du reste de la France et 16 % d'Espagne. Fibre Excellence indique que l'offre de bois en Midi-Pyrénées stagne et qu'il existe un problème d'adéquation entre l'offre et la demande. Un phénomène qui s'explique en partie par le nombre important de propriétaires privés, le morcellement des parcelles et les problèmes d'accessibilité qui rendent l'exploitation forestière difficile.

Enjeux et perspectives de développement

> Les perspectives de développement sont étroitement liées à la **variabilité des cours de la pâte à papier**.

> La **valorisation des approvisionnements régionaux** est un fort enjeu pour le développement de la filière en Midi-Pyrénées. Le changement de la stratégie d'approvisionnement de Fibre Excellence aurait de lourdes conséquences pour la filière. Le CESR souligne qu'il est indispensable de ne pas tomber en dessous du seuil des 350 000 tonnes pour ne pas mettre en difficulté l'ensemble des activités amont de la filière de la région. Le développement d'une filière locale d'approvisionnements en papier recyclé apparaît nécessaire. Bien que récupérés en France, les vieux papiers peuvent être vendus à l'étranger au plus offrant.

> La **diversification des activités**, le positionnement sur des marchés innovants (nouvelles pâtes, nouveaux produits, chimie verte, ...).

> La plus grande **coopération** entre les entreprises de la région.

Zoom > bois-construction

Un segment d'activité étendu

Le secteur du bois-construction couvre un ensemble de produits : ossatures bois, charpentes, parquets, fenêtres, portes, éléments de menuiseries, panneaux, bâtiments préfabriqués, ... Il englobe plusieurs métiers : constructeurs, architectes, bureaux d'études correspondant à l'acte de construire, rénover et/ou aménager. Les artisans sont fortement représentés dans ce segment d'activité. La construction bois s'intègre, à des degrés variables, dans les logements individuels, les bâtiments publics (écoles, hôtels, hôpitaux, ...), les bâtiments tertiaires (bureaux, commerces, ...), les bâtiments à usage agricole, les ateliers, les entrepôts, ... et également dans la réalisation d'infrastructures ou d'équipements urbains et ruraux (ponts, passerelles, mobiliers d'extérieur, ...). Le secteur est régi par de nombreuses normes et réglementations en perpétuelle évolution.

Un matériau qui répond aux exigences de la construction

Le bois est un matériau résistant, léger, isolant, sain, renouvelable, peu consommateur d'énergie, stockeur de CO₂ et donc compétitif économiquement. Il s'intègre parfaitement dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) ou BBC (Bâtiment Basse Consommation). Son utilisation participe, par ailleurs, à l'entretien et à la culture de la forêt.

La construction bois exige une qualité des approvisionnements. L'utilisation d'un bois sec et raboté est nécessaire. Le bois doit également posséder certaines caractéristiques visuelles pour les applications apparentes. La certification des approvisionnements est une composante de la qualité. Les écocertifications, PEFC et FSC garantissent une gestion durable des forêts. Elles s'appliquent aux forêts, aux entreprises exploitantes et aux produits bois issus de forêts certifiées. Près d'un tiers des forêts françaises est ainsi certifié (20 % en Midi-Pyrénées). Afin de lutter contre la déforestation illégale, l'Union Européenne a récemment approuvé un projet de législation visant à interdire, d'ici 2012, le commerce de bois issu de coupes illégales sur son territoire et à imposer aux importateurs la traçabilité des approvisionnements. Selon l'ONU, 20 à 40 % de la production mondiale de bois industriel serait issue de coupes illégales.

Rôle central de l'innovation

Dans une logique de performance et pour répondre aux nouvelles tendances, l'innovation occupe une place centrale avec une recherche constante de produits, processus de fabrication et de techniques innovantes. Le bois-construction nécessite par ailleurs un savoir-faire et des compétences techniques particulières.

Un engouement de plus en plus fort pour la construction bois

Le marché est en développement, porté par un engouement de plus en plus fort pour le matériau bois. Selon AFCOBOIS, le taux de croissance annuel moyen des entreprises de la construction bois est de 20 % par an en 2009. Ce taux s'est stabilisé en 2010 compte tenu du contexte économique. Le développement des maisons bois est plus particulièrement favorable aux entreprises de charpentes. Les activités de menuiserie, quant à elles, doivent faire face à une concurrence des matériaux (PVC, aluminium, ...).

Les maisons à structure bois représentent 6 % du marché de la construction des maisons individuelles. Midi-Pyrénées se trouve dans la moyenne nationale (source : AFCOBOIS).

En Midi-Pyrénées, certaines communes ont pu être, à un moment donné, récalcitrantes devant les architectures bois. Cela s'explique d'une part, par la méconnaissance du matériau, et d'autre part, par les caractéristiques architecturales de la région, où la brique et la pierre prédominent. On note toutefois la présence sur le territoire d'un certain nombre de constructions innovantes comme la Chambre d'Agriculture de St-Gaudens (31), le gymnase-dôjo à Rodez (12), la station thermale Aquensis de Bagnère de Bigorre (65), ...

Une demande pour le contemporain

La demande, tant pour la construction de maisons individuelles et de bâtiments collectifs que pour l'aménagement intérieur (portes, placards, escaliers, ...), est de plus en plus tournée vers le contemporain faisant intervenir un mix des matériaux. Le bois s'intègre donc de plus en plus dans des démarches complémentaires.

La rénovation, enjeu majeur des prochaines années, est également un marché qui s'avère porteur pour la bois-construction.

Un secteur de plus en plus concurrentiel

La concurrence s'accroît au niveau régional, national et international. Le marché est en croissance, il attire un plus grand nombre de projets d'entreprises. Le risque est que certains opportunistes se positionnent sur ce segment d'activité et, par des productions défectueuses, décrédibilisent le secteur. L'offre régionale reste toutefois atomisée, composée essentiellement de petites structures et d'artisans.

Enjeux et perspectives de développement

> Le **Grenelle de l'environnement** et plus largement la prise de conscience sociétale des enjeux environnementaux vont favoriser le développement du secteur.

> Les **appels d'offres et les commandes publiques** offrent des perspectives intéressantes pour la construction bois. Les décideurs sont de plus en plus sensibles aux projets alternatifs.

Par ailleurs, la législation accompagne favorablement le développement du secteur en fixant des quotas bois dans la construction publique. Un nouveau décret publié en mars 2010 va multiplier par 10 la quantité de bois imposée dans les logements pour 2012, dans le but de favoriser son utilisation dans la construction (Cf. décret n°2010-273 du 15 mars 2010).

> **L'intégration du bois doit se faire à bon escient.** Dans le cadre d'une démarche durable, il est important de ne pas tomber dans les extrêmes du « tout bois - n'importe quel bois », les projets doivent être évalués dans leur ensemble en fonction de leur pertinence. Le mix des matériaux est un axe fort de développement.

> La **maison individuelle à structure bois** offre des perspectives intéressantes pour le secteur. Les prises de marché devraient se poursuivre sur les constructions dites « traditionnelles ».

> La plupart des approvisionnements pour la construction bois ne provient pas de la France et ce, essentiellement en raison de **problème d'adéquation entre l'offre de la première transformation et la demande des constructeurs.**

> En Midi-Pyrénées, l'enjeu du secteur réside principalement dans la capacité à **structurer la filière et asseoir la stratégie de développement et les compétences des différents acteurs.** La région doit faire face à une concurrence importante des régions voisines. De leur côté, l'Aquitaine et le Massif Central élargi ont un positionnement fort sur le segment de la construction bois. Cette dimension interrégionale doit être prise en compte.

Zoom > Bois-énergie

Une énergie renouvelable

Le bois-énergie représente 13 % de la production d'énergie primaire régionale en 2008, seconde source d'énergie renouvelable après l'hydraulique (OREMIP).

La filière bois-énergie s'articule autour de plusieurs domaines d'activités : la production et la gestion des approvisionnements en combustible, la fabrication, l'installation et la maintenance des équipements (inserts, foyers fermés, foyers ouverts, poêles, chaudières automatiques individuelles et collectives, ...), ainsi que la conception des installations (architectes, bureaux d'études). On distingue les installations permettant de produire de la chaleur et celles permettant de produire simultanément de l'électricité et de la chaleur (cogénération). Il existe plusieurs formes de combustibles : la bûche, le granulé de bois, le bois déchiqueté (plaquette forestière, plaquette de scieries, Déchets Industriels Banals, ...) et la bûche de bois reconstituée.

Une consommation de bois tirée par les ménages

En Midi-Pyrénées, selon l'OREMIP, la consommation de bois par les ménages représente la majorité de la consommation régionale de bois énergie (80 %). Deux logements sur cinq utilisent le bois, soit un peu plus de 400 000 foyers utilisateurs dans la région. 13 % des ménages utilisent le bois comme combustible principal de chauffage et 25 % comme chauffage d'appoint ou juste pour le plaisir. La consommation régionale de bois de chauffage est de l'ordre de 2,8 millions de stères (soit 1,75 million de m³ bois plein). Les ménages ont recours à la bûche, loin devant le granulé, encore marginal bien qu'en forte progression.

Un engagement primordial sur la qualité

Pour développer le chauffage domestique au bois, un engagement sur la qualité a été réalisé à travers la mise en place de plusieurs dispositifs. Le label Flamme verte vise à promouvoir les appareils de chauffage au bois performants et écologiques ; en signant la charte « Midi-Pyrénées Bois Bûche » certains professionnels du bois en Midi-Pyrénées s'engagent à mentionner l'essence dominante, la catégorie de séchage et le volume en mètres cube de bois empilé sur la facture ou le bon de livraison ; la charte Qualibois est, quant à elle, un engagement de bonnes pratiques et de qualité de services rendus aux clients de la part des installateurs d'équipements bois-énergie. Les chaudières automatiques, individuelles ou collectives, nécessitent des combustibles ayant des caractéristiques adaptées (granulométrie, taux d'humidité, ...). L'innovation occupe une place importante dans ce segment d'activité. Elle intervient à la fois dans la qualité des combustibles mais également au niveau des installations (performance, traitements des fumées, ...).

Un marché des chaufferies industrielles et collectives émergent

Le chauffage domestique au bois est très répandu, favorisé par le crédit d'impôt. Selon l'OREMIP, la proportion de ménages équipés d'appareils domestiques a progressé depuis 2006 ; cette progression profite essentiellement aux poêles au détriment des inserts ou foyers fermés. Le gaz demeure l'énergie la plus utilisée pour le chauffage principal des habitations des ménages de Midi-Pyrénées. Par rapport à 2006, l'électricité maintient sa part de marché dans l'approvisionnement des ménages, le fuel accuse une baisse significative et le bois est en légère progression. Le recours au bois est maximal dans les communes rurales et diminue régulièrement au fur et à mesure de l'urbanisation des territoires. L'OREMIP recense en Midi-Pyrénées une quarantaine de chaufferies industrielles ou urbaines de plus de 2 MW (la majorité des chaufferies de plus de 2 MW étant au gaz naturel) et 27 réseaux de chaleur alimentés au bois en Midi-Pyrénées. Il existe une disparité dans l'implantation des chaudières industrielles et collectives. La majorité est installée dans l'Aveyron, le Tarn, le Lot et l'Ariège.

Malgré les subventions, les coûts d'investissements sont lourds pour certains industriels et collectivités.

Les fabricants de chaudières automatiques n'ont pas leurs sièges décisionnels en Midi-Pyrénées, seuls des représentants sont présents. Attirés par des perspectives de marchés favorables, de plus en plus d'installateurs se positionnent sur ce segment d'activité. Toutefois, de fortes compétences techniques sont nécessaires.

Des approvisionnements en cours de structuration

Le développement des chaufferies automatiques est étroitement lié à la capacité à mobiliser localement des gisements adéquats et en quantité suffisante. Inversement, la construction d'une offre structurée en combustibles dépend du développement des chaufferies automatiques. Des entreprises de la filière bois (comme par exemple les entrepreneurs de déchiquetage Calmet et Chayrigues) et des coopératives forestières (comme Cofogar) s'engagent fortement pour fournir des combustibles et/ou des prestations de broyage. Des scieries diversifient leur activité en valorisant leurs produits connexes pour le bois-énergie. Par exemple, Brassac Industrie a un projet de production de granulés bois. Des partenariats se nouent également comme celui entre FORESTARN (coopérative forestière du sud massif central) et TRYFIL (syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés) afin de proposer une offre structurée en combustible bois.

Enjeux et perspectives de développement

- > Les **actions mises en place** dans le cadre du plan PRELUDE 2, du fonds chaleur, de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) contribuent étroitement au développement du secteur.
- > La mise en place, dans les départements, d'un **opérateur parapublic** qui réalise de la délégation de maîtrise d'ouvrage pour le compte des communes et des collectivités constitue, notamment, un levier complémentaire de développement. Par exemple, le SYDED assure cette fonction dans le Lot.
- > Le développement est lié à l'essor des réseaux de chaleur, des chaufferies automatiques collectives et industrielles et aux unités de cogénération. Il passe par une **volonté politique**.
- > La **chimie verte** (méthanisation, biocarburants, ...) offre également des perspectives intéressantes.
- > L'augmentation du **coût des énergies fossiles** est déterminante dans le développement des énergies alternatives dont le bois.
- > La filière bois-énergie permet par ailleurs de **valoriser une filière locale** et donc de créer des emplois. Elle est étroitement **liée à la filière bois-d'œuvre**.
- > Certains acteurs craignent une concurrence des approvisionnements entre le bois-énergie et l'industrie papetière. Un **risque de conflit d'intérêt et d'usage** est mis en avant.

Matrice SWOT de la filière bois en Midi-Pyrénées

FORCES

- Disponibilité de la ressource bois
- Engagement de l'Etat, de la Région et des collectivités en faveur de la filière : plan Bois Carbone Durable, plan bâtiment économe, plan régional stratégique en faveur des entreprises de l'ameublement, schéma stratégique forestier du massif des Pyrénées, groupement européen d'intérêt économique FORESPIR, Pôle d'Excellence Rurale « Bois » en Ariège, Inter pro Midi-Pyrénées Bois, ...
- Présence d'acteurs qui œuvrent en faveur du développement de la filière : CESR, associations et organisations professionnelles, regroupement d'entreprises, ...
- Reconnaissance d'un savoir-faire (Revel, Aveyron, ...)
- Centres de formation spécialisés (Lycées Aubin, Auch, Montauban, Revel, ...)
- Pôles de recherche, d'innovation, de transfert de technologie : CRITT Bois, CRITT CATAR, Plateforme technologique Bois, école des Mines d'Albi, Pôle Tarbais, INRA, INSA, ENSIACET, Agrimip, ...
- Petite taille des entreprises : flexibilité, réactivité, adaptabilité
- Fibre Excellence (ex Tembec) : usine à fort potentiel, fort impact sur la dynamique régionale

OPPORTUNITES

- Grenelle de l'environnement propice au développement du bois-construction et bois-énergie
- Prise de conscience de plus en plus forte des enjeux environnementaux, développement des éco-matériaux
- Obligation réglementaire d'utiliser plus de bois dans les constructions publiques neuves
- Valorisation de la biomasse, production de biocarburants, chimie verte
- Développement de l'agglomération toulousaine : potentiel de marché de plus en plus important
- Etude de faisabilité pour la création d'une unité de fabrication de Bois Massif Reconstitué à partir de bois locaux (sud du massif central)
- Développement des chaufferies automatiques bois (engagement des communes et de certains industriels)
- Projets labellisés de l'ADEME dans le cadre des appels à projets fonds chaleur : Airbus, Imerys, ...
- Travail avec les pôles de compétitivité existants (Agrimip, Xylofutur en Aquitaine, ...)
- Amorce d'une prise de conscience globale et d'une mise en réseau des acteurs de la filière génératrice d'opportunités
- Possibilité d'opportunités transversales vers d'autres secteurs industriels de Midi-Pyrénées (fabrication d'équipements, mécanique, ingénierie, ...)

FAIBLESSES

- Morcellement des parcelles forestières, faible gestion forestière et sylvicole
- Problème d'accessibilité et de desserte des parcelles avec un réseau routier non adapté et ce, plus particulièrement, en zone de montagne
- Surface forestière certifiée PEFC en Midi-Pyrénées inférieure à la moyenne nationale (20 % contre 30 % de la forêt française)
- Centres décisionnels des grandes entreprises hors région, qui ne facilitent pas le développement de projets industriels au niveau local
- Pénurie de main d'œuvre en exploitation forestière (bûcherons, ...), déficit d'image de certains métiers
- Manque de formations spécialisées dans la construction-bois (nouveaux matériaux, système de fabrication, ...)
- Filière insuffisamment structurée, manque de lien entre la 1^{ère} et la 2^{ème} transformation : peu d'échanges inter-entreprises
- Inadéquation entre l'offre et la demande : problématique de la qualité du bois pour l'industrie
- En majorité, les bois transformés par l'industrie du meuble et de la construction ne proviennent pas, ou trop peu, de Midi-Pyrénées

MENACES

- Déclin du secteur meuble-meublant en Midi-Pyrénées avec risque de disparition des savoir-faire (marqueterie, ...)
- Danger d'un désamorçage définitif des outils productifs performants dans les plus grandes entreprises
- Problématique de reprise dans les petites entreprises de transformation
- Augmentation du coût du transport impactant négativement le prix de revient de la matière première bois
- Contexte économique incertain, construction fortement impactée par la crise
- Concurrence internationale de plus en plus forte
- Concurrence inter filière au niveau des approvisionnements : risque de conflit d'intérêt / d'usage
- Inquiétude sur le changement potentiel de stratégie d'entreprise de Fibre Excellence à long terme, qui impacterait les approvisionnements et les activités connexes

Chaîne de valeur de la filière Bois

Forêt et sylviculture

Production et récolte

- > Bois d'industrie (pour la trituration)
- > Bois de feu > Bois d'œuvre

Industrie de 1^{ère} transformation

- > Sciage
- > Pâte à papier
- > Panneaux

Industrie de 2^{ème} transformation

- > Papier - Carton - Emballage
- > Meuble - Ameublement
- > Bois - Construction

Valorisation des déchets et recyclage : écorces, sciures, plaquettes, copeaux, ... → trituration, panneaux, bois-énergie, ...

Distribution / Commercialisation

Activités connexes : Équipements/machines, transport/logistique, ingénierie (BET, architectes,...), centre de recherche, formation...

Les chiffres clés de la filière en Midi-Pyrénées présentés dans ce document se basent sur la classification de la Nomenclature des Activités Françaises (NAF) de 2008.

Les données utilisées sont issues de la base de données des entreprises des CCI de Midi-Pyrénées au 1^{er} janvier 2010. Seules les entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés, dont la forme juridique est gérée par les CCI, sont ici considérées (ne sont pas com-

prises les administrations, les associations, les professions libérales, les artisans purs). Les activités de sylviculture et d'exploitation forestière peuvent donc être sous représentées. Par ailleurs, les architectes, les bureaux d'études techniques et certains constructeurs spécialisés dans le bois ne sont pas comptabilisés dans cette étude. En effet, la NAF ne permet pas de les identifier clairement.

Composition du secteur

Sylviculture et exploitation forestière

- 0210Z Sylviculture et autres activités forestières
- 0220Z Exploitation forestière
- 0240Z Services de soutien à l'exploitation forestière

Travail du bois et de construction

- 1610A Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation
- 1610B Imprégnation du bois
- 1621Z Fabrication de placage et de panneaux de bois
- 1622Z Fabrication de parquets assemblés
- 1623Z Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries
- 1624Z Fabrication d'emballages en bois
- 1629Z Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie
- 4332A Travaux de menuiserie bois et pvc
- 4391A Travaux de charpente

Industrie du papier et du carton

- 1711Z Fabrication de pâte à papier
- 1712Z Fabrication de papier et de carton

- 1721A Fabrication de carton ondulé
- 1721B Fabrication de cartonnages
- 1722Z Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
- 1723Z Fabrication d'articles de papeterie
- 1724Z Fabrication de papiers peints
- 1729Z Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

Fabrication de meubles

- 3101Z Fabrication de meubles de bureau et de magasin
- 3102Z Fabrication de meubles de cuisine
- 3109A Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur
- 3109B Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement

Intermédiaire bois

- 4613Z Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction
- 4673A Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction

Cette étude valorise les diagnostics déjà réalisés en Midi-Pyrénées sur la filière : étude en cours de Midi-Pyrénées Expansion sur l'industrie du meuble, avis du CESR de 2009, rapport de la DRAAF réalisé en 2008 sur les enjeux de la filière, ...

L'analyse des données a notamment été enrichie par la tenue d'entretiens qualitatifs. Nous tenons ainsi à remercier vivement, pour leur collaboration, les entreprises : BET3B (Batut), Braley, Cimaj, Compte.R, Fibre Excellence, Forestarn, Gau, Papeterie Léon Martin, Rozière, Sarl Claude de Sousa, Satob, Tarnaise des panneaux. Et les acteurs : ADEME, Association Française des Constructeurs Bois, CAPEB Midi-Pyrénées, Cellule biomasse, Centre Régional de la Propriété Forestière, CESR, Comité Interprofessionnel Bois Energie, CRITT Bois, DIRECCTE, DRAAF, Midi-Pyrénées Bois, Midi-Pyrénées Expansion, Office National des Forêts, OREMIP, Quercy Energies, Région Midi-Pyrénées, Trifyl, Union Régionale et grand sud des Communes Forestières.

Rédacteur : Delphine Ribelles, chargée d'études Chambre Régionale Commerce et d'Industrie, Tél. : 05 62 74 20 26

Pour en savoir plus :

- « La filière bois en Midi-Pyrénées », CESR Midi-Pyrénées, juin 2009
- « La situation de la filière forêt-bois en Midi-Pyrénées », DRAAF Midi-Pyrénées, avril 2008
- « Consommation de bois de chauffage en Midi-Pyrénées », étude SOLAGRO/BVA pour l'OREMIP, 2006, actualisation 2008
- « Le bois en chiffres », SESSI, 2008
- « L'industrie papetière en chiffres », SESSI, 2008
- 6 pages de l'Insee, N°94, janvier 2007
- draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr - www.ademe.fr/midi-pyrenees - www.capeb.fr - www.cesr-midi-pyrenees.fr - www.cibe.fr - www.cndb.org - www.critt-bois.com - www.crpfr.fr - www.fcfofor.fr - www.maisons-bois.org - www.midipyrenees.fr - www.midipyrenees-expansion.fr - www.mpbois.net - www.mp-i.fr - www.obseco.fr - www.oremip.fr - http://portail.fcfofor.fr/detail.do?idRubrique=326&noArticle=1332 - www.quercy-energies.fr - www.solagro.org - www.trifyl.com

Vous êtes une entreprise ? Contactez :

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées : www.midi-pyrenees.cci.fr - service Industrie : Serge Dubosc, 05 62 74 20 24